
PANORAMA DE PRESSE

MOSELLE ET MADON

23 DECEMBRE 2025 > 05 JANVIER 2026



SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(4 articles)



dimanche 28
décembre 2025

Pose de la première pierre de la future station d'épuration (391 mots)

La commune a officiellement lancé la construction de sa future station d'épuration (STEP) en posant symboliquement la première pierre du chantier, en...

Page 5



mercredi 31
décembre 2025

Un programme bien-être à destination des seniors (403 mots)

Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Moselle et Madon propose en 2026, avec le soutien de la Conférence des financeurs, des ateliers...

Page 6



vendredi 2 janvier
2026

Les Restos du cœur de Pont-Saint-Vincent déplacés à Neuves-Maisons (388 mots)

Depuis 1985, à l'appel de Coluche, les Restos du cœur servent des repas gratuits aux personnes les plus démunies. À Pont-Saint-Vincent, seize...

Page 7



samedi 3 janvier
2026

Un nouveau siège communautaire respectueux de la nature (341 mots)

Le prix Envirobat Grand Est met en lumière des réalisations qui concilient performance environnementale, innovation, confort et intégration...

Page 8

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



mardi 23 décembre
2025

Dernier conseil municipal de l'année (300 mots)

Le conseil municipal de Messein s'est réuni pour examiner plusieurs dossiers. En raison des travaux actuellement menés sur le stade de Xeuilley, les...

Page 10



mardi 23 décembre
2025

La situation du pont examinée en urgence par le conseil municipal (252 mots)

Une urgence s'est greffée aux divers ordres du jour lors du dernier conseil municipal. Lundi 8 décembre au matin, le maire était averti que deux...

Page 11



vendredi 26
décembre 2025

Zone humide : début des travaux (211 mots)
Comme prévu initialement, les travaux pour l'installation de la zone humide ont bien débuté en cette fin décembre. Situé derrière les terrains de...

Page 12



samedi 27
décembre 2025

Des lecteurs partagent leurs coups de cœur

(155 mots)

Encouragée par sa première séance (café littéraire) il y a quelques semaines, la médiathèque de Richardménil a renouvelé l'expérience, à quelques...

Page 13



samedi 27
décembre 2025

Les 140 ans du chemin du Coucou : vers une commémoration collective (371 mots)

L'APCI (Agence du Patrimoine Minier et Industriel) a tenu sa première réunion de travail en vue d'un grand rendez-vous mémoriel prévu en 2026 : la...

Page 14



samedi 27
décembre 2025

Décisions du conseil (151 mots)

Le conseil réuni sous la présidence du maire a délibéré sur les points suivants : devis de 3 506 € TTC pour des travaux supplémentaires pour le futur...

Page 15



mercredi 31
décembre 2025

Dernières décisions de l'année (208 mots)

Le conseil municipal s'est réuni pour la dernière fois de l'année, et a approuvé les délibérations suivantes :- Subventions aux associations : le...

Page 16

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE
ET MADON**



DU PAYS DU SEL AU VERMOIS—THÉLOD

Pose de la première pierre de la future station d'épuration

Le chantier de la future station d'épuration de Thélod a été symboliquement lancé par les élus et partenaires du projet. Portée par la communauté de communes Moselle et Madon, la construction représente un investissement de 1,3 M€, dont 60 % sont pris en charge par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

La commune a officiellement lancé la construction de sa future station d'épuration (STEP) en posant symboliquement la première pierre du chantier, en présence des élus, des partenaires institutionnels et des entreprises intervenantes.

Ce projet, attendu depuis près de cinq ans, est le fruit de nombreuses études, d'échanges et d'adaptations aux évolutions réglementaires.

Plusieurs scénarios ont été envisagés au cours du mandat, dont une station commune avec Parey-Saint-Césaire. Après réflexion, le choix s'est porté sur la réalisation de deux stations indépendantes, solution jugée plus efficace, avec un coût global légèrement inférieur, des charges d'exploitation maîtrisées et un traitement des effluents au plus près de chaque commune.

La future STEP de Thélod sera constituée de filtres plantés de roseaux à deux étages de traitement à écoulement vertical.

Elle sera implantée au sud-ouest du village, sur un terrain communal d'environ trois hectares.

Les eaux traitées seront rejetées dans le ruisseau d'Attigny. Le projet comprend également la création d'un réseau de transfert reliant le village à la station, avec notamment des déversoirs d'orage et des postes de refoulement.

Investissement de près de 1,3 M€

Porté par la communauté de communes Moselle et Madon, ce chantier représente un investissement de près de 1,3 million d'euros, financé à hauteur de 60 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Les travaux ont débuté il y a environ quelques semaines et devraient se poursuivre jusqu'au printemps 2026, hors intempéries.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'études MP2i Conseils de Chaligny.

La construction de la station est confiée à SOGEA EST BTP, tandis que l'entreprise STPI SAS interviendra pour la réalisation du réseau de transfert. Moselle et Madon restera attentive au respect des délais et des engagements.

Ce projet illustre une coopération entre territoires, notamment avec la commune de Parey-Saint-Césaire, où les travaux ont démarré en parallèle. ■



L'ensemble des élus, partenaires institutionnels et représentants des entreprises réunis à la salle polyvalente de Thélod lors de la cérémonie de pose de la première pierre de la future station d'épuration.





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

Un programme bien-être à destination des seniors

Le Centre intercommunal d'action sociale de Moselle et Madon propose en 2026 une série d'ateliers gratuits destinés aux personnes de 60 ans et plus. Diverses disciplines seront proposées dans plusieurs communes avec pour objectif de promouvoir le bien-vieillir et de renforcer l'autonomie des participants.

Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Moselle et Madon propose en 2026, avec le soutien de la Conférence des financeurs, des ateliers gratuits pour les habitants de 60 ans et plus. Objectif : encourager le bien-vieillir, soutenir l'autonomie et favoriser mobilité, équilibre et bien-être mental dans un cadre convivial et sécurisé.

► La Danse Rythme Thérapie à Chaligny, animée par Lison Le Magueresse, utilise des mouvements simples sur des musiques du monde pour stimuler motricité, équilibre et mémoire. Adaptés même aux plus fragiles, les ateliers ont lieu les mardis tous les quinze jours, du 20 janvier au 23 juin, en séances d'1h30 pour 12 participants.

► La Gymnastique sensorielle, guidée par Isabelle Dubois-Ferté, se pratique assis ou debout, en douceur, pour améliorer coordination et stabilité,

soulager les tensions et réveiller les perceptions corporelles. Les lundis à Xeuilley (5 janv - 2 mars) et les mardis à Méréville (6 oct - déc), séances d'1h15, 12 participants.

► En petits groupes de 10 personnes, à Maizières, dans la créativité et la détente, on apprend avec Les Petits Plaisirs Papiers à créer des cartes et carnets personnalisés (vendredis 9 janv - 27 mars). Ou encore à Viterne, avec Le Plaisir des Sens (jeudis 5 mars - 30 avril) on explore ses sens et on cultive curiosité et bien-être.

► Les ateliers Bien-être au Rendez-vous mêlent sophrologie, pensée positive et sylvothérapie. Ils favorisent autonomie et éveil des sens en 8 séances : mercredis du 29 avril au 1er juillet à Messein et lundis du 30 septembre au 9 décembre à Bainville-sur-Madon (groupes de 10 participants).

► D'autres rendez-vous complètent le programme : 12 séances de gymnastique Bien Vieillir - Équilibre, Ateliers numériques à la Filoche et la Fête du Jeu Seniors le 26 mai à la ludothèque.

L'occasion rêvée pour les seniors de créer des liens et de prendre soin de leur corps et de leur esprit.

► Renseignements et inscription auprès du CIAS - LEMM : 09 74 36 04 50 - cias@cc-mosellemadon.fr ■



Parmi les ateliers gratuits dédiés aux personnes âgées en 2026, la gym Bien vieillir-Equilibre animée par le Comité départemental d'éducation physique et gym volontaire.





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

Les Restos du cœur de Pont-Saint-Vincent déplacés à Neuves-Maisons

Les Restos du cœur déménagent dans un local plus adapté et accessible pour améliorer la distribution alimentaire aux familles dans le besoin.

Depuis 1985, à l'appel de Coluche, les Restos du cœur servent des repas gratuits aux personnes les plus démunies. À Pont-Saint-Vincent, seize bénévoles fournissent tous les jeudis à 116 familles — soit 250 personnes —, hiver comme été, des repas équilibrés pour plusieurs jours. Inconvénient majeur : les distributions ont lieu rue Pasteur, à l'étage du Petit-Bois, avec un escalier et pas d'accès par transport en commun.

Les bénévoles cherchaient désespérément un local mieux adapté. Ils ont sollicité l'aide de la communauté de communes. Son président, Filipe Pinho, d'autres élus et les services communautaires ont mené diverses tractations, en vain.

« On s'est alors demandé si la com'com n'avait pas de locaux disponibles. Mais les anciens du PIMM, voisins du siège, présentent des fissures dans le mur de refend et l'électricité

est à refaire » explique Hervé Tillard, 1^{er} vice-président.

Des locaux modulaires

Un jour, quelqu'un lance l'idée de locaux modulaires. Les recherches aboutissent à l'acquisition et l'installation, pour 70 000 €, de la structure qui vient d'être inaugurée derrière le siège communautaire. Un endroit idéal : plusieurs lignes de bus s'y croisent.

Une courte rampe d'accès va doubler la marche aux portes d'entrée et de sortie. Ses trois pièces avec toilettes permettent le stockage, la distribution, et un sens de circulation qui évite aux bénéficiaires de se croiser. Les Restos s'y installeront gratuitement fin janvier.

Filipe Pinho est satisfait : « C'est une solution intermédiaire satisfaisante pour les bénéficiaires et pour les bénévoles qui ont du matériel à transporter. On va regarder

aussi comment sont logées les autres associations solidaires. Et toutes les communes de Moselle et Madon s'engagent à faire un effort de 30 centimes par habitant pour les loger plus durablement. Je suis ravi de conclure mon mandat avec cette solution ! »

Remerciant les élus, Bernard Ness, vice-président des Restos 54 a lancé : « En 2025, on aura servi 2 400 000 repas gratuits en Meurthe-et-Moselle. » ■



Élus et services communautaires inaugurent les locaux des Restos du cœur de Neuves-Maisons - et non plus Pont-Saint-Vincent - aux côtés des bénévoles, dont les responsables locales, Liliane Charrière et Ghislaine Frappin (au centre), et le vice-président départemental, Bernard Ness.





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—COM'COM MOSELLE ET MADON

Un nouveau siège communautaire respectueux de la nature

Le siège de la communauté de communes Moselle et Madon, à Neuves-Maisons, vient de remporter le prix Envirobat Grand Est 2025 dans la catégorie « tertiaire bureaux et logistique ». Une belle reconnaissance pour les architectes, Aurélie Husson et Benoît Sindt, du cabinet Studiolada, et le chef de projet Guillaume Cecchin.

Le prix Envirobat Grand Est met en lumière des réalisations qui concilient performance environnementale, innovation, confort et intégration territoriale. Il récompense la construction respectueuse de la nature du nouveau siège communautaire, réalisé avec des matériaux locaux, des chantiers participatifs et des solutions innovantes pour l'énergie et l'eau.

Édifié sur des franges de ville situées en périphérie, ce bâtiment de 2 000 m² sur deux niveaux s'intègre au paysage local, à la fois industriel et rural, et participe à sa requalification.

Des matériaux bien pensés

Le choix des matériaux a été pensé pour durer : 19 000 briques en terre crue ont été fabriquées lors de trois ateliers participatifs avec habitants et écoliers.

L'isolation en laine de bois et les fenêtres en triple vitrage renforcent l'efficacité énergétique.

Deux cuves récupèrent 15 m³ d'eau de pluie pour les sanitaires et le nettoyage des véhicules.

Le confort thermique repose sur des flamandes, inspirées des traditions locales, qui limitent la consommation d'énergie.

Pour le confort des usagers

Côté esthétique, l'architecture combine modernité et respect du patrimoine régional : pierre naturelle de Bourgogne, plafonds et panneaux en bois résistants au feu.

Le bâtiment privilégie aussi le confort des usagers : regroupant en un seul lieu les services publics, il laisse entrer une abondante lumière natu-

relle et déploie des sols confortables et des extérieurs composés de prairies fleuries avec plus d'une centaine d'espèces végétales.

Déjà nominé à plusieurs prix en 2024 et 2025, ce siège confirme sa place parmi les projets remarquables de la région, soutenu par l'État, la Région Grand Est et le département de Meurthe-et-Moselle. ■



Élus (le président Filipe Pinho, à gauche) et employés (Thomas Zix, chargé de communication) ont accueilli avec fierté le prix qui récompense le nouveau siège communautaire.



COMMUNES MOSELLE ET MADON



DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—MESSEIN

Dernier conseil municipal de l'année

Le conseil municipal de Messein s'est réuni pour examiner plusieurs dossiers.

En raison des travaux actuellement menés sur le stade de Xeuilley, les élus ont approuvé à l'unanimité la mise à disposition du stade René-Kuzaj au profit de l'Étoile sportive de Xeuilley. Une convention encadre cette occupation, du 18 décembre 2025 au 31 mars 2026. Les frais d'entretien, ainsi que les consommations d'eau et d'électricité, resteront à la charge du club utilisateur.

Le conseil municipal s'est également prononcé sur la cession de la parcelle communale AC 486, située rue des Pâquis. Une surface de 2 000 m² sera vendue à l'entreprise JCR pour un montant de 6 000 €. Les

frais de géomètre et de notaire seront supportés par l'acquéreur. Cette délibération a été adoptée à la majorité, avec une opposition enregistrée.

Afin de mieux encadrer la pratique de la pêche sur les étangs communaux (Grand Étang, Landru, Banane et Mercier), les élus ont validé à l'unanimité un nouveau règlement applicable à compter du 1^{er} janvier 2026. Celui-ci sera remis systématiquement lors de l'achat d'une carte de pêche en mairie.

Parmi les dossiers majeurs de la séance figurait l'instauration du régime indemnitaire RIF-SEEP, qui se substituera aux anciens dispositifs indemnitaire. Ce régime, fondé sur les fonctions exercées, l'expertise

et l'engagement professionnel, concerne l'ensemble des cadres d'emplois de la commune. Les modalités de calcul, de versement et de maintien en cas d'absence ont été précisément définies. Cette réforme, visant à simplifier et harmoniser la politique indemnitaire, a été adoptée à l'unanimité.

Les élus ont validé une décision modificative du budget communal afin de réaffecter des crédits liés au futur parking, rue de la Gare, sans impact sur l'équilibre budgétaire.

Dans la continuité, le conseil municipal a accepté le devis de l'entreprise Prestini TP pour la réalisation des travaux, pour un montant de 59 887 € HT. ■





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—VITERNE

La situation du pont examinée en urgence par le conseil municipal

Une urgence s'est greffée aux divers ordres du jour lors du dernier conseil municipal.

Lundi 8 décembre au matin, le maire était averti que deux éléments en pierre du tablier du pont ont lâché. La circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes est interdite sur le pont et la circulation des autres véhicules se fait sur une partie de la chaussée.

Les travaux de la rue de la République, de l'école au petit terrain, sont presque terminés. Après contact avec le Cerema de Metz et Meurthe-et-Moselle Développement (MMD), un devis pour un passage du responsable ouvrages d'art est propo-

sé (pour un montant de 6 000 €). S'engageait ensuite une discussion sur l'interdiction totale ou partielle de circulation sur le pont et une autre concernant la réfection (partielle ou totale).

L'engagement des travaux d'étude en vue du rétablissement du pont sur la Viterne est voté à dix voix pour.

Les points suivants ont été votés à l'unanimité.

Le site de télécommunication mobile est cédé par Infracos à SFR et la protection sociale complémentaire risque prévoyance pour la période 2026/2031 est engagée. Des bons d'achat ont été offerts au

personnel pour Noël et les travaux de peinture dans les logements communaux ont été validés. Enfin, la convention avec l'association le Chêne et les roseaux est renouvelée. Entre 40 et 50 enfants fréquentant la cantine. ■



Le pont de Viterne est barré à la circulation, après que deux éléments du tablier ont lâché.





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—RICHARDMÉNIL

Zone humide : début des travaux

Les travaux d'aménagement d'une zone humide ont commencé fin décembre derrière les terrains de tennis. Ce projet, porté par une association spécialisée, prévoit également la mobilisation de volontaires, dont les jeunes du conseil municipal.

Comme prévu initialement, les travaux pour l'installation de la zone humide ont bien débuté en cette fin décembre. Situé derrière les terrains de tennis, sur une superficie de 1.57 ha, ce terrain sera constitué de plusieurs petites mares, de buissons et de haies replantées afin de permettre aux oiseaux, insectes divers et amphibiens de retrouver un milieu naturel propice à leur survie. Les travaux, menés sur deux journées par L' Atelier vert, association dont le but est de favoriser et développer la biodiversité tout en favorisant l'éducation à l'environnement,

ont commencé par un travail d'étrépage. L'étrépage est une technique de restauration d'un sol qui consiste à décaper une couche superficielle du sol (environ 5 cm) afin d'aider les espèces végétales (graines et semences naturelles) et animales (insectes, vers) à se développer dans leur milieu naturel.

Ensuite les travaux d'aménagement se poursuivront grâce à un engagement participatif d'habitants volontaires et des membres du CMJ (conseil municipal des jeunes). ■



Le décapage des couches superficielles nécessite du doigté et de l'expérience.





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—RICHARDMÉNIL

Des lecteurs partagent leurs coups de cœur

Encouragée par sa première séance (café littéraire) il y a quelques semaines, la médiathèque de Richardménil a renouvelé l'expérience, à quelques jours de Noël. Et cette fois, le fil conducteur était tout trouvé : « Quel livre aimeriez-vous offrir en cadeau ? ». Sous forme d'un apéro littéraire, une douzaine de personnes se sont retrouvées dans les locaux de la bibliothèque et ont pu débattre sur leurs livres coups de cœur,

sans auteurs ou thèmes imposés.

On a pu ainsi entendre parler, entre autres, de la restauration de la Joconde (L'allègement des vernis de Paul St-Bris), de querelles familiales (Les prénoms de Florence Knapp), découvrir des BD pour adultes ou enfants, des romans historiques et même échanger quelques ouvrages. Un beau moment culturel qui prouve que le livre a toujours sa place, et qui sera renouvelé l'an prochain. ■



Présenter, échanger des livres, un beau moment de partage.





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—NEUVES-MAISONS

Les 140 ans du chemin du Coucou : vers une commémoration collective

L'Agence du patrimoine minier et industriel engage la préparation d'une manifestation dédiée aux 140 ans du chemin du Coucou. Ce projet fédérateur entend raviver la mémoire d'une infrastructure emblématique du passé industriel de la vallée.

L'APCI (Agence du Patrimoine Minier et Industriel) a tenu sa première réunion de travail en vue d'un grand rendez-vous mémoriel prévu en 2026 : la célébration des 140 ans du chemin du Coucou.

Pour l'occasion, les membres de l'association avaient convié de nombreux invités, parmi lesquels les maires des communes alentour ainsi que plusieurs associations du secteur, témoignant de l'ampleur déjà prise par ce projet.

Le chemin du Coucou occupe une place majeure dans l'histoire industrielle locale. À la fin du XIX^e siècle, il constituait une voie ferrée stratégique empruntée par un petit train surnommé le Coucou, chargé d'acheminer le minerai de fer depuis la mine du Val de Fer jusqu'à la grande usine, participant ainsi au développement économique et social de

toute une vallée. Forte de l'immense succès des 150 ans de la mine, événement fédérateur ayant rassemblé de nombreuses communes, association, acteurs du patrimoine et un large public, l'APCI entend bien réitérer cette dynamique collective.

Mobilisation autour d'un symbole patrimonial

L'anniversaire des 140 ans du chemin du Coucou s'annonce déjà comme un nouveau temps fort de la mémoire industrielle, mêlant histoire, transmission et projets culturels. Les premières discussions ont permis de poser les bases d'une collaboration élargie, avec la participation annoncée de nombreux acteurs locaux.

Symbole de cette ambition, le projet dispose d'ores et déjà de son hymne officiel : La chanson du Coucou, issue de la comédie musicale D'hier à aujourd'hui,

qui viendra accompagner et incarner musicalement cet hommage au passé ouvrier.

À un peu plus d'un an de l'échéance, cette réunion marque le coup d'envoi d'un projet fédérateur, destiné à faire revivre une page essentielle de l'histoire minière et industrielle du territoire, tout en rassemblant les communes et les habitants autour d'une mémoire commune. ■



Jean-Paul Vinchelin, enthousiasmé par le projet des 140 ans du chemin du Coucou, échange lors de la réunion de lancement avec les élus et acteurs locaux, déterminés à faire de cet anniversaire un événement mémorable.





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—XEUILLEY

Décisions du conseil

Le conseil réuni sous la présidence du maire a délibéré sur les points suivants : devis de 3 506 € TTC pour des travaux supplémentaires pour le futur périscolaire. Décision modificative au budget : virement de crédit suite au remplacement de l'employé du technique en arrêt maladie, également pour un ajustement des remboursements d'emprunt. Etablissement d'un titre de re-

cette concernant une facturation d'eau à la Gaec st Bernardin. Tarif des insertions publicitaires pour le bulletin municipal : 65 € (1/8 page) 85 € (1/4 page) 140 € (3/4 page) 265 € (1 page) 500 € (page couverture). Création d'un poste d'agent aux services techniques contractuel, création d'un poste d'adjoint d'animation contractuel à 18 h hebdomadaire. Subventions aux associa-

tions : Familles Rurales 1 500 €, Etoile sportive 1 500 €, L'Apext 500 €, Les amis de St-Rémi 300 €, Maison pour tous 900 €, Coopérative scolaire 2 000 €, Conservatoire du savoir faire 300 €, Société des pêcheurs 500 €, Club contact 250 €. Présentation du rapport d'activité de la CCMM. ■





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—MÉRÉVILLE

Dernières décisions de l'année

Le conseil municipal s'est réuni pour la dernière fois de l'année, et a approuvé les délibérations suivantes :

- Subventions aux associations : le maire en rappelle les modalités d'attribution inchangées, et signale que la commission finances propose d'ajouter pour cette année une participation complémentaire de 150 € aux associations ayant participé aux manifestations guinguettes et fête de la musique de cet été.

- Rapport d'activité 2020-2025 de la communauté de communes Moselle et Madon : celui-ci est communiqué au conseil de chaque commune. Le maire précise par ailleurs que la mise à disposition gracieuse de locaux pour l'hébergement d'associations caritatives dans certaines communes rencontre des difficultés, et que ces indisponibilités ont conduit la communauté de communes de Moselle et Madon à une gestion mutualisée pour l'acquisition de constructions modulaires, imposant la mise en place d'une convention

intercommunale pour contribution à un fonds de 0,30 € par habitant à partir de 2026, qu'il convient d'approuver et de ratifier.

- Demande de subvention pour la transformation d'une maison vétuste municipale en deux appartements : le maire présente le dispositif Climaxion de la Région Grand Est, et annonce pouvoir solliciter une subvention de 47 064 € HT au titre de ce dispositif, qui porterait le coût du projet à 473 546,69 € HT. ■

